

LES LIGNAGES DE BRUXELLES

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES a.s.h.l.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTE LE ROI

BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 70-71

16° ANNEE

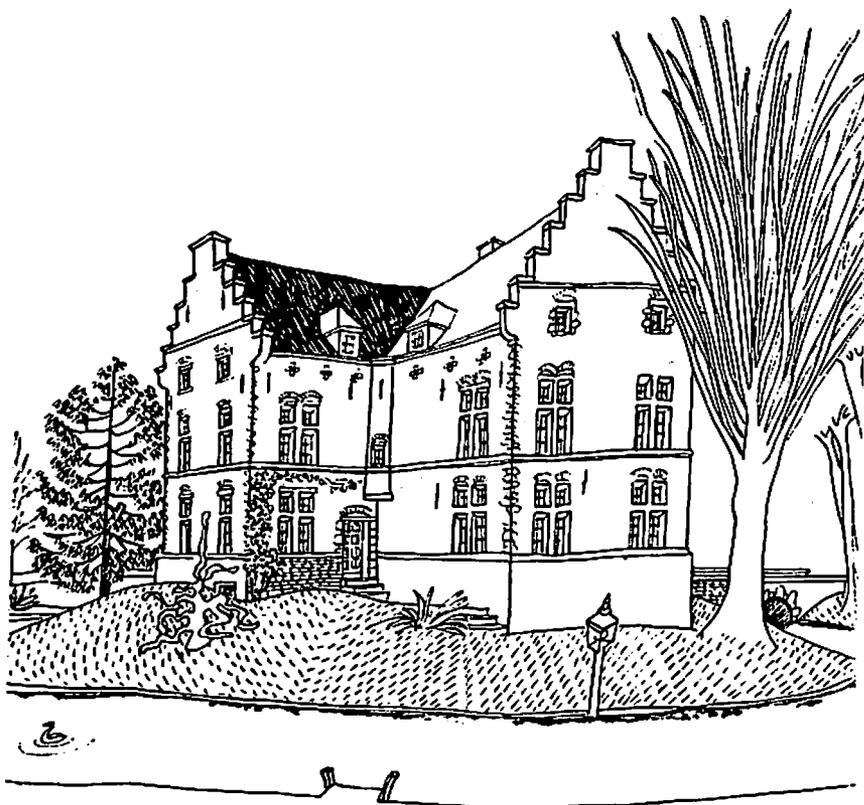
Abonnement annuel : 175 frs

Avril-Septembre 1977

Prix au numéro : 50 frs

Rédaction : Chée de Malines. 65 - 1960 Sterrebeek - Les articles signés n'engagent que leurs auteurs
Tél. : 731 03 04

Secrétariat et Trésorerie : Avenue Jules César. 26 (B¹° 2) - 1150 Bruxelles - Tél. 771 55 65
C.C.P. : 000-0060517-86

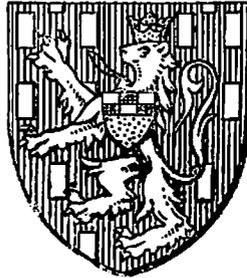


NEDERLO

NOS ACTIVITÉS

Si nous avons choisi de traiter en article de fond cette rubrique destinée à une place secondaire, c'est parce que les réponses données par les participants à notre dernier rallye ont montré la nécessité d'évoquer plus largement les hauts lieux de l'histoire lignagère. En effet même de grands spécialistes de notre association étaient parfois à côté... de la question!

Au lieu d'un simple rapport d'activités nous avons donc développé certaines réponses aux questions demandées ⁽¹⁾.



LE 8 MAI 1977 : DEUXIEME RALLYE DES LIGNAGES

Malgré les menaces — heureusement non exécutées — d'un climat incertain, le maximum de participants admissible se trouvait au rendez-vous dans la cour du château de Cruquembourg.

L'ancien burg de Ternat devrait ce nom à la forme « en cruche » du sommet de ses tours. Cette particularité disparut au début du XVIII^e siècle lors de transformations qui donnèrent à l'ensemble l'allure imposante actuelle. Transformé en collège, le château est maintenant flanqué de bâtiments modernes.

Dès avant le départ, trois questions attendaient les participants au rallye. Bien que les recherches entreprises par notre association

(1) Bibliographie :

- F. DE CACAMP, « Généalogie t'Serclaes » (*Brabantica*, 2, VIII).
- *Bulletin des Lignages* : Etudes diverses.
- F. VERDOODT, *De Heren van Kruikenburg*.
- A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*.
- S. WILSENS et J. DAULNOIE, *Châteaux du Brabant*, dont le dessin en page de couverture.

revêtent un caractère rigoureusement scientifique, il est évident que notre rallye se voulait surtout une rencontre joyeuse et détendue et que par conséquent nos questions pouvaient revêtir parfois une forme saugrenue ou sibylline.



Ternat - Château de Cruquembourg (état actuel)

QUESTION 1 :

Ce château appartient à deux familles lignagères. La première engendra le libérateur de Bruxelles. Quel est le nom de cette famille ?

REPONSE :

t'Serclaes, évidemment et non Montgomery comme certains ont répondu !

COMMENTAIRE :

Tout au long de l'ancien régime, les *t'Serclaes* ont joué un rôle important dans l'histoire de Bruxelles et surtout des Lignages. Leurs armes, conformément au dessin reproduit ci-dessus, se lisaient : *De gueules semé de billettes d'argent au lion du même, armé et lampassé du champ, le plus souvent couronné d'or*. Dans la branche aînée, l'épaule du lion était chargée d'un écusson d'or, au chef

échiqueté de deux tires de quatre points d'argent et de gueules qui rappelait une ascendance dans l'antique famille féodale de Bigard.

Cette ascendance illustre ne suffisant sans doute pas à leur gloire, les t'Serclaes se prétendaient issus d'un hypothétique roi vandale.

En réalité la genèse de leur nom est simple : dans la seconde partie du XIII^e siècle vivait à Bruxelles un personnage opulent, *Nicolas*, fils de *Gerelmus* dont les enfants, pour se distinguer de leurs contemporains, furent dits « *la descendance de Sire Nicolas* » c'est-à-dire « *tsher Claes* ». Cette descendance est représentée actuellement dans notre association par le comte de t'Serclaes.

Dévoués à la cause publique en des temps troublés de violence, beaucoup de t'Serclaes connurent une vie mouvementée voire une fin cruelle.

Nous avons déjà relaté dans ces colonnes la libération héroïque de Bruxelles, en 1356, par *Evrard III t'Serclaes*.

Déjà en 1341 un autre *Evrard t'Serclaes* que l'on considère comme le père du libérateur avait connu une mort horrible. En 1340, le duc *Jean III* avait mobilisé les milices brabançonnes pour aider *Edouard III* d'Angleterre dans la guerre qu'il menait contre *Philippe de Valois* roi de France. Estimant cette politique contraire aux intérêts du commerce international *Evrard III t'Serclaes* et trois autres lignagers *Nicolas Swaef*, *Wouter* et *Reynier Eggloy* tentèrent de soulever la population. Leur projet échoua. *Nicolas Swaef* fut arrêté à Dinant et décapité à Namur. *Evrard t'Serclaes* fut capturé en Thiérache et conduit à Mons où la torture lui arracha des aveux. Il fut exécuté par pendaison le 30-12-1341.

Enfin *Evrard IV t'Serclaes*, chevalier, petit-fils du précédent et fils du libérateur, continua la série des destins tragiques. Héritier du bien de Ternat qui allait devenir la seigneurie de Cruquem-bourg, il eût pu mener la vie fastueuse et relativement paisible d'un gentilhomme campagnard si le démon de la politique ne l'avait hanté. En 1419, il aurait été exclu à vie de son lignage pour avoir refusé d'approuver les sentences prises par les chefs-villes de Brabant contre le trésorier ducal *Guillaume van den Berghe* et l'aman *Guillaume d'Assche*.

Evrard t'Serclaes se réfugia à la cour de *Jean IV* dont il devint l'ami et le confident. Le duc lui confia les fonctions de maître d'hôtel, fort différentes alors de ce que nous désignons aujourd'hui par ce terme.

Le duc *Jean IV* ne s'entendait guère avec son épouse *Jacqueline de Bavière* qui semble n'avoir pas toujours compris les impé-

ratifs du pouvoir. A son arrivée dans le duché, Jacqueline avait amené ses dames de compagnie hollandaises, négligeant de s'en choisir de nouvelles parmi les jeunes filles de bonne souche brabançonne. Jean IV en imposa d'office que Jacqueline refusa d'agrèer. Fidèle à son point de vue brabançon Evrard t'Serclaes se mit en tête d'aider le duc en usant d'un stratagème que nous serions tentés d'appeler comique mais que les victimes durent trouver odieux. Lors d'un dîner Evrard t'Serclaes fit compter les morceaux et servir les convives de telle sorte que lorsqu'on arriva aux dames hollandaises, il ne restait rien à manger. Outrées, Jacqueline de Bavière et sa mère Marguerite de Bourgogne, quittèrent le palais de Bruxelles puis la ville.

Lorsque le duc Jean IV dut céder le pouvoir, les chefs-villes se souvinrent de leurs griefs et Evrard IV t'Serclaes fut décapité sur la grand'place de Bruxelles, le 3 avril 1421.

Evrard V, époux d'Elisabeth de le Pouille (van de Poele?), et son fils Evrard VI se signalent encore comme chevaliers et échevins de Bruxelles.

Les autres membres de cette branche se désintéressèrent de la vie bruxelloise et glissèrent vers un mode de vie plutôt ambigu.

En effet, d'une part, nous les imaginons menant une vie de grands seigneurs, chassant le cerf, le daim et le sanglier par monts et par vaux des trois villages de leur seigneurie, rendant la justice avec dignité ou encore accompagnés d'une suite de vassaux et de serviteurs, menant aux concours d'archers les gildes de Ternath, Wambeek et Lombeek.

D'autre part, souvent mêlés au peuple, nous les trouvons entraînés dans de rocambolesques histoires d'amourettes paillardes ou de grossières querelles villageoises.

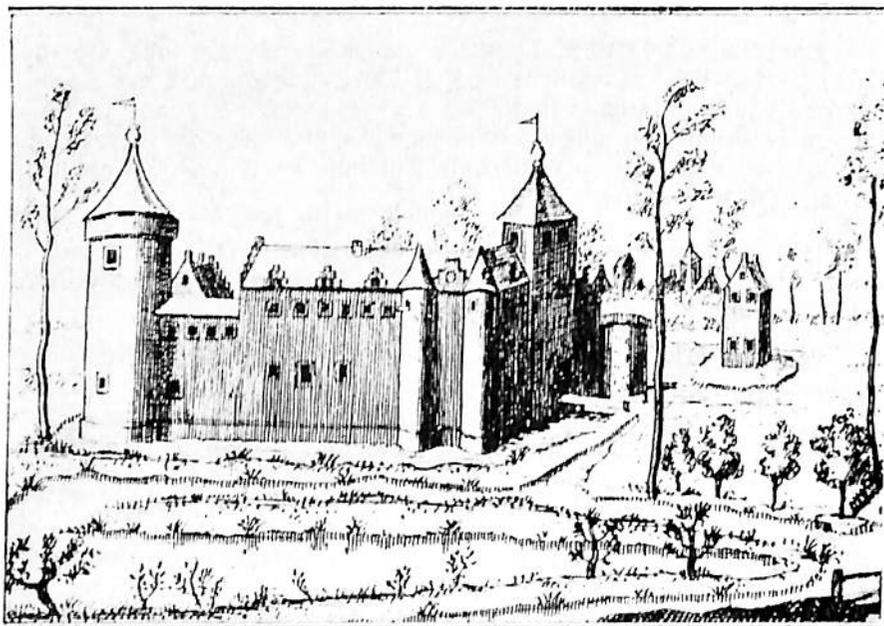
Evrard VII, le dernier des t'Serclaes seigneurs de Cruquembourg, de Fromont et de Spiennes, avait épousé à l'article de la mort sa compagne Catharina Nagels, afin de légitimer ses huit enfants naturels. L'une de ceux-ci, Catherine, épousa Jean de Ghin dont la fille Marie épousa Charles de Fourneau, lui apportant la seigneurie de Cruquembourg.

Evrard VII t'Serclaes semble avoir rencontré de grosses difficultés financières car le 24 mars 1521, par lettres de cachet de Charles Quint, il fut autorisé à vendre les seigneuries de Fromont et de Spiennes et à hypothéquer ses autres biens.

A ce sujet il est curieux de remarquer que l'évolution de la pensée conduit à produire les mêmes effets pour des causes fort différentes.

En effet, au *xvi^e* siècle le propriétaire de biens féodaux ou seigneuriaux n'en disposait pas comme il voulait. Il ne pouvait morceler sa propriété ni la vendre, surtout à n'importe qui. Le candidat acheteur d'une seigneurie devait être jugé digne de l'acquérir. Même dans ce cas la famille du vendeur pouvait obliger l'acheteur à lui rétrocéder le bien en vertu du retrait lignager. Ces dispositions inspirées du prestige de classe visaient à empêcher la déchéance de la propriété féodale ou seigneuriale. De nos jours également les propriétaires de châteaux ou grands domaines voient leur liberté d'en disposer sévèrement réglementée soit pour des raisons d'environnement soit pour des raisons de protection du patrimoine culturel.

Avant de quitter nos *t'Serclaes de Cruquembourg*, rappelons que d'autres branches continuèrent à briller dans la vie bruxelloise : les série des Wenceslas, les *t'Serclaes* dits *Violette* et les *t'Serclaes* dits *t'Sereveraerts*. De cette famille est issu le fameux capitaine de guerre *t'Serclaes de Tilly* qui figure dans la généalogie des princes de Liechtenstein.



Château de Ternat du temps de *t'Serclaes*

QUESTION 2 :

La seconde famille lignagère propriétaire du château de Cruquembourg portait un nom en deux parties. La première vous fera transpirer (les cuisiniers l'aiment chaud). Vous avez vu la seconde partie en entrant ici.

REPONSE :

de Fourneau de Cruquembourg.

QUESTION 3 :

Plusieurs membres de cette famille sont tombés bien bas. Mais où sont-ils actuellement ?

REPONSE :

Dans leur caveau de famille sous une dalle à leur nom dans le chœur de l'église de Ternat.

COMMENTAIRE :

Charles *de Fourneau* qui épousa Marie *de Ghin*, petite-fille et héritière d'Evrard VII *t'Serclaes*, était le fils de Simon *Fourneau*, chevalier, et de Marie *Baillet*. Le nouveau seigneur de Cruquembourg fixa à son nom la particule « de » que l'on commençait déjà à confondre avec une marque de noblesse. Sa famille d'origine hennuyère — certains disent normande — portait les armes d'azur, semé de billettes d'or au chevron du même brochant sur le tout. Au point de vue lignager il présente une particularité étonnante : le Steenweeghs le présenta comme candidat échevin à la Keure de 1579 alors qu'il ne fut reçu dans ce lignage qu'en 1580. Autre anomalie : ses quatre fils Jean, Théodore, Evrard et Adrien ne s'inscrivirent pas dans ce même lignage mais siégèrent au Coudenbergh.

Jean de Fourneau, fils aîné de Charles, a hérité de la seigneurie de Cruquembourg. Théodore, le second fils de Charles, tenait des *van Berchem* les seigneuries de Berchem, Ranst et Campenhout et des *Franchoy*s les seigneuries de Wodecq et Everberg auxquelles il adjoignit par achat les seigneuries de Vichte et de Capelle Saint Ulrich.

Comme Charles-Antoine, fils de Jean, ne semblait pas devoir laisser de postérité, Théodore racheta aux autres descendants de Charles de Fourneau leurs droits à l'héritage de Jean. En même temps, il obtenait un *fideicommiss* interdisant le morcellement des biens de Jean. Si bien que Philippe-François, fils de Théodore, héritant les seigneuries de son père et celle de son oncle, se trouvait à la tête d'un domaine digne d'être érigé en comté.

Philippe-François *de Fourneau* tint à continuer l'œuvre de son père. Brillant officier, il dépensa assez de bravoure pour mériter la distinction de chevalier de Saint Jacques et le titre de baron du Saint Empire. Ceci lui permit d'obtenir en 1650 l'érection en baronnie de la terre de Capelle Saint Ulrich et en 1662 l'érection en comté de la seigneurie de Cruquembourg.

Jusqu'à la fin de l'ancien régime les Cruquembourg furent nombreux à se consacrer à l'administration de la ville de Bruxelles comme échevins, bourgmestres, receveurs, etc. A titre d'exemple, Jean *de Fourneau*, fils de Charles, fut douze fois échevin, cinq fois receveur et en 1636 bourgmestre de Bruxelles.

En 1790, à l'occasion de la révolution brabançonne, Henri Théodore *de Fourneau*, chambellan de l'empereur Joseph II, lui renvoya sa clef, mais nous ne savons pas comment il se comporta lors du retour des Autrichiens.

Avant la naissance du nationalisme, la langue française primant partout, les jeunes gens de bonne famille cherchaient leur carrière n'importe où en Europe pourvu que la vie sociale y fût agréable. C'est ainsi que, passé les bouleversements révolutionnaires, nous verrons, après 1831, Henri-Joseph *de Fourneau*, devenu général hollandais, et son frère Victor-Beaucis devenir lieutenant-général de l'armée belge.

Ce n'est pas seulement dans la vie militaire que les *Fourneau de Cruquembourg* surent se montrer vaillants. Plusieurs engendrèrent de très nombreux enfants. Le même Jean *de Fourneau* que nous avons déjà cité se maria quatre fois. Mais comme les généalogies en notre possession ne concordent pas toujours, nous laissons aux candidats lignagers le soin de « faire leurs preuves » !

Malgré cette vitalité, la famille de Fourneau se trouva éteinte dans les mâles lors du décès de Louis-Henri-Joseph-Gh. en 1890.

Le 1^{er} mai 1866, la comtesse Pauline-Albertine M.-G. de Fourneau de Cruquembourg, née à Bruxelles le 12 janvier 1831, épousait le comte Camille-Emmanuel-Charles-G. *de Lichtervelde*. Leur fils aîné, le comte Théobald de Lichtervelde, leur succéda en 1901. En 1938, il vendit le domaine à la congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes, mettant ainsi fin à une possession familiale ininterrompue depuis 558 ans exactement.

Le Révérend Frère A. De Maeyer, directeur actuel du collège, conservateur vigilant de ce château qu'il aime, pousse la sollicitude jusqu'à prendre en charge la restauration de souvenirs des anciens propriétaires, tel ce magnifique *obiit* de Lichtervelde, d'azur au chef d'hermine, entouré de 16 blasons (dont quelques quartiers devraient être analysés).

Nous tenons à le remercier de nous avoir permis de donner le départ du rallye depuis le château de Cruquembourg et aussi de nous avoir procuré les éléments des dernières pages de son histoire.



Après avoir répondu à ces trois questions, les participants au rallye devaient se rendre, uniquement guidés par des définitions saugrenues, jusqu'à l'église Sainte Anne à Pede.

Cette étape ne présentait pas de caractère spécifiquement lignager. Mais aurait-on pu passer tout près de ce site breughelien si admirablement conservé, sans s'y arrêter un instant ?



Pede Sainte Anne

Après avoir remis aux jeunes lignagères qui les y attendaient le bouquet de fleurs exigé par la feuille de route, chaque équipe devait goûter une gorgée de bière.

QUESTION 4 :

Dites-nous à quoi les rois mages jouent ?

REPONSE :

Accordéon.

COMMENTAIRE :

Il s'agissait de découvrir l'enseigne d'une ancienne auberge. Cette enseigne représentait des enfants déguisés en rois mages et suivant une étoile portée au bout d'un bâton. L'un des enfants joue de l'accordéon. Toute réponse permettant d'identifier l'enseigne pouvait être considérée comme satisfaisante.

QUESTION 5 :

Quelle est l'appellation contrôlée de la boisson que vous venez de déguster ?

REPONSE :

?

COMMENTAIRE :

O honte ! Lors de la préparation du rallye les organisateurs avaient testé cette épreuve avec tant de conscience, recommençant plusieurs fois l'expérience, qu'après coup ils ne se rappelèrent plus quelle bière ils avaient décidé de retenir.

La quasi unanimité des lignagers répondit « Kriek Lambic ». Certains qui avaient ajouté un nom de brasserie avouèrent avoir louché par-dessus le comptoir et vu les étiquettes des bouteilles. Cette astuce nous permit de considérer « Kriek Lambic » comme la bonne réponse (en l'absence du référendaire de la commission aux preuves).

QUESTION 6 :

Si vous êtes sortis de l'auberge, admirez encore l'église Sainte Anne et dites-nous : Quel peintre de chez nous l'a immortalisée ?

REPONSE :

Breughel.

QUESTION 7 :

Et dans quel tableau ?

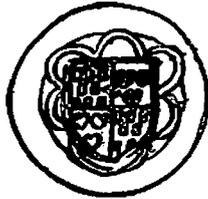
REPONSE :

Les Aveugles.

COMMENTAIRE :

Aucun. Presque toutes les réponses étaient correctes. Bravo !

L'étape suivante passait par le carrefour dit Kwadewegen dont nous disions :



QUESTION 8 :

Traversez le carrefour mais n'y restez pas car depuis longtemps, il est malsain pour les lignagers. Vous le saviez ? Alors, dites-nous pourquoi ?

REPONSE :

L'agression mortelle perpétrée contre Evrard t'Serclaes (et non la friture du coin ou l'enseigne « Le Tigre » d'un autre établissement).

COMMENTAIRE :

Evrard t'Serclaes n'est pas seulement connu pour avoir en 1356 libéré Bruxelles des troupes du comte de Flandre. Il anima aussi la résistance des Bruxellois contre les prétentions du sire de Gaesbeek qui voulait étendre ses domaines au détriment de l'ammanie de Bruxelles.

De nos jours, certains auteurs, orientés à senestre évidemment, prétendent que seul le souci de sauvegarder leurs intérêts de caste inspirait les options politiques de nos ancêtres lignagers. Toute l'action d'Evrard t'Serclaes démontre le contraire. Evrard t'Serclaes, comme son père avant lui et son fils ensuite, furent avant tout les défenseurs de leur ville de Bruxelles mais aussi du Brabant. Pour soigner leurs intérêts de caste, il importait peu aux t'Serclaes que la suzeraineté de Bruxelles appartint au duc de Brabant ou au comte de Flandre.

Donc le 26 mars 1388 Evrard t'Serclaes se rendait de Ternat à Schaerbeek lorsqu'il fut agressé par Guillaume de Clèves et Melys Uten Enghe. Ces brutes lui coupèrent le pied droit et lui arrachèrent la langue. Les paysans des environs n'auraient osé intervenir mais le doyen de Hal, Jean de Stalle et son clerc, Jean Coreman, vinrent à passer par là et le découvrirent. Ils placèrent le chevalier sur leur char et le ramenèrent à Bruxelles dans l'après-midi. Le malheureux t'Serclaes agonisa pendant cinq jours avant d'expirer le 31 mars 1388.



Continuant leur route, nos vaillants rallye-men devaient tourner à un carrefour désigné de façon si sibylline que tous les conducteurs le dépassaient de quelques mètres avant de s'apercevoir de leur erreur. A cet endroit précisément deux jeunes filles pratiquaient l'auto-stop. A chaque voiture qui s'arrêtait elles se précipitaient pour y prendre place mais chaque fois la voiture repartait en marche arrière en les laissant sur le carreau. Finalement, dégoûtées, les deux jeunes filles préférèrent continuer leur route à pied, jurant sans doute qu'on ne les y prendrait plus.

Un peu plus loin l'itinéraire retenait les participants sur la place de l'église de Gaesbeek, autre coin pittoresque des environs de Bruxelles. Hélas, l'allée qui mène à l'église est dallée de pierres tombales rendues à peu près illisibles par l'usure et même fragmentées. Personne ne pourra dénier à nos concitoyens le génie de la destruction...

Dans le cimetière de cette église, il convenait de déchiffrer une date inscrite de façon peu conventionnelle sur une tombe à identifier au préalable d'après l'indication suivante :

QUESTION 9 :

Brigitte, dame du lieu, dort entre le Christ et le triangle. Aussi pas de *choc* même avec art. Mais depuis quand exactement dort-elle ?

REPONSE :

(21 avril) 1796.

COMMENTAIRE :

La difficulté portait sur le 1796 écrit :

M D C C O C C V I

A notre grande surprise, la plupart des concurrents répondirent correctement. Erudition, science infuse ou... copions ?

La tombe à découvrir était celle de Brigitte-Josèphe *Scockart* (ou *Schockaert*, d'où notre facile jeu de mots), comtesse de Tirimont, épouse de M. *Desmaysières*, seigneur de Templeuve.



Château de Gaasbeek - La chambre à la bretèche

Au château de Gaesbeek, un questionnaire serré attendait les lignagers. Nous commenterons les réponses par séries se rapportant au même sujet.

QUESTION 10 :

Par un seigneur de ce lieu beaucoup de lignagers descendent des ducs de Brabant, de Charlemagne et même d'Adam et Eve. Qui est-il ?

REPONSE :

Sweder d'Abcoude.

QUESTION 11 :

Ce même seigneur eut maille à partir avec les Bruxellois. Quand ?

REPONSE :

En 1387-88 ancien style ou 88-89 nouveau style.

QUESTION 12 :

Comment ?

REPONSE :

Les Bruxellois investirent et rasèrent son château de Gaesbeek.

QUESTION 13 :

Pourquoi ?

REPONSE :

Parce qu'ils le soupçonnaient d'avoir fait assassiner leur héros Evrard t'Serclaes.

COMMENTAIRE :

Sweder d'Abcoude, de Gaesbeek etc. figure sans conteste parmi les personnages les plus fascinants de l'histoire du Brabant. Les historiens l'expédient rapidement en le qualifiant de « dernier des féodaux brabançons ». En réalité, la personnalité de Sweder d'Abcoude est beaucoup plus complexe : d'une mentalité tantôt médiévale, tantôt, avant la lettre, renaissance, sa biographie permettrait de riches développements. Héritier des domaines de Gaesbeek, avec ses dix-sept villages, de Putte, de Strijen, de Herstal, de Loen, etc., sa situation supporterait le parallèle avec celle que connaîtra deux siècles plus tard Guillaume de Nassau, par héritage sire de Breda et prince d'Orange.

La dévolution du domaine de Gaesbeek illustre à merveille le lien lignager qui attachait à la famille possédante un bien féodal.

Henri I duc de Brabant, avant de mourir en 1235, avait créé et attribué en apanage à son fils cadet Godefroid de Louvain une seigneurie très importante appelée pays de Gaesbeek. En contrepartie Godefroid renonçait à réclamer à son frère aîné une part de la succession paternelle. De cette façon Henri I assurait l'intégrité du duché et évitait l'établissement d'une famille parallèle (et rivale) comme il se fit plus tard en France avec les Orléans issus de Philippe, frère de Louis XIV.

La loi féodale reconnaissait aux filles quelques droits. Ainsi en 1325 le pays de Gaesbeek appartenait à Béatrix de Louvain. Celle-ci vers 1334 céda la seigneurie de Gaesbeek à son cousin Guillaume de Hornes dont la fille Jeanne épousa Gisbert d'Abcoude, père de Sweder.

Sweder d'Abcoude s'entendait très bien avec son épouse, la spirituelle Anne de Linange. (Si le fait qu'il en eut au moins un fils ne constitue pas une preuve absolue de cette entente, on peut ajouter que leur action politique fut toujours concordante). Et pourtant Sweder entretenait plusieurs maîtresses qui lui donnèrent quelques enfants de plus dont la descendance alliée aux lignages de Bruxelles s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

C'est ainsi que nous pouvions annoncer dans notre questionnaire que par ce seigneur de Gaesbeek plusieurs membres de notre association descendent des ducs de Brabant, de Charlemagne et même d'Adam et Eve.



Guillaume de Clèves et Jean Uten Enghe qui avaient agressé Evrard t'Serclaes étaient l'un le fils naturel, l'autre le bailli de Sweder d'Abcoude. Dès que celui-ci apprit l'attentat contre t'Serclaes, il prit la fuite, prévoyant la réaction des Bruxellois.

Selon Wauters la nouvelle de l'événement provoqua dans la ville un tumulte épouvantable : le peuple accourt au marché, avide de vengeance ; la duchesse Jeanne en personne se rend à la maison de l'Etoile, près de l'hôtel de ville où t'Serclaes agonise. Dès le soir du jour de l'arrivée de celui-ci à Bruxelles, une armée quitte la ville, conduite par Nicolas d'Ursene, amman de Bruxelles. Des nobles se joignent au cortège, les villes du plat pays expédient des renforts, la duchesse Jeanne envoie le sénéchal Jean de Withem avec l'étendard ducal.

Au château l'énigmatique Anne de Linange organise la résistance. Le siège risque de s'éterniser. Les Bruxellois mandent des mineurs liégeois pour creuser une galerie et faire sauter le château. (L'interconnexion des villes au moyen-âge demeure par trop méconnue). Et pourtant rien ne prouve que Sweder d'Abcoude ait lui-même provoqué ce crime politiquement absurde. La duchesse Jeanne le comprend. Elle comprend surtout que cette querelle va

nuire dangereusement à son duché en difficulté avec ses voisins. En secret, elle négocie avec son lointain cousin Sweder d'Abcoude une simili-capitulation. Anne de Linange se retire. Le château est rasé au cours du mois d'avril 1388... pour être reconstruit quelques années plus tard.



QUESTION 14 :

Cherchez un lignager belliqueux (son nom plairait aux amateurs de bouffardes). Qui est-ce ?

REPONSE :

Guillaume Pipenpoy.

QUESTION 15 :

A quelle bataille participe-t-il (lieu et date) ?

REPONSE :

Woeringen 1288.

QUESTION 16 :

De qui porte-t-il la bannière ?

REPONSE :

Du sire de Gaesbeek.

COMMENTAIRE :

Ce lignager belliqueux s'exhibait dans une peinture décorant en forme d'ogive un mur du château de Gaesbeek et évoquant la bataille de Woeringen.

On peut se demander pourquoi les peintres Charles Albert et Lagy ont construit leur œuvre autour de Guillaume *Pipenpoy*, personnage pourtant secondaire par rapport à tant d'autres engagés dans cette guerre. En fait Marie *Peyrat*, marquise d'Arconati, pro-



Le seigneur Guillaume Papeypon portant la bannière de
Goesberk à la bataille de Woeringen sous Charles d'Andouat de
gouvernant au nom de Jean duc Tristram sire de Louvain

Bataille de Woeringen par Charles Albert et Lagy

priétaire du château à la fin du XIX^e siècle, avait commandé ce décor avec l'intention de mettre en évidence le rôle joué à Woeringen par les gens de Gaesbeek.

Or, au moment de la bataille, le sire de Gaesbeek, Jean de Louvain, surnommé Tristan, vagissait dans son berceau. La régence était exercée par sa grand'mère qui ne pouvait évidemment prendre part au combat. Il était donc logique que son bailli portât sa bannière pour signifier sa participation au combat. Si Guillaume brandit le gonfalon de son patron, aux armes de *sable au lion d'argent*, ce sont ses propres armes qui figurent sur le caparaçon de son cheval : *d'azur à trois fleurs de lys au pied coupé d'argent, posées deux/un*. Ces armes marquent l'appartenance des Pipenpoy au lignage Serhuyghs dont les *Cluting* furent probablement la famille-mère.

Sous la rubrique « Cent Ans de Bannière, cent ans de civière » * une revue spécialisée a ouvert un débat sur le processus de décadence des grandes familles. Les Pipenpoy illustrent les avatars qui pouvaient affliger certains descendants de grands noms. Une branche portera jusqu'au XVIII^e siècle la grandeur passée tandis que nous voyons les descendants d'autres branches, dont la filiation est bien connue, exercer les métiers de fermier, épicier, etc., ce qui n'est pas déshonorant, évidemment.

La bataille de Woeringen demeure l'une des plus importantes pour le Brabant. Par sa victoire sur l'archevêque de Cologne, Jean II assurait l'indépendance de son duché, garantissait ses frontières et ouvrait les routes au commerce extérieur. Dans les n^{os} 25 et 26 de notre bulletin, le docteur Spelkens a longuement disserté du tableau, des Pipenpoy et de la bataille de Woeringen avec ses épisodes héroïco-comiques.



QUESTION 17 :

Quittez ce guerrier et cherchez la bretèche. Si vous l'avez trouvée, dites-nous ce que c'est :

REPONSE :

Logette à mâchicoulis faisant saillie sur une façade, utilisée autrefois comme ouvrage de défense.

* Il s'agit de la civière pour transporter le fumier.

COMMENTAIRE :

Une chambre du château de Gaesbeek est intitulée « chambre à la bretèche ». Son mur extérieur répond à la définition demandée, mais on y voit aussi, d'une façon plus évidente, une très ancienne baignoire en bois. Nous pensions que beaucoup de lignagers auraient cité la baignoire. A notre grande surprise, ceux qui n'ont pas donné la bonne réponse ont fait allusion à une pendule qui se trouvait non loin de la peinture à identifier précédemment.

QUESTION 18 :

Décrivez le blason des comtes de Hornes.

REPONSE :

D'or à trois huchets de gueules liés et virolés d'or, posés 2/1.

COMMENTAIRE :

Nous ne voulions pas nous montrer chinois et considérons comme bonne toute description permettant de reconnaître les armes de *Hornes* (jaune avec trois cornes rouges, etc.) de même que les dessins correspondants.

Certains lignagers ont montré une science héraldique remarquable décrivant en termes consacrés et précis divers écartelés. D'autres ont fait preuve d'une imagination tout aussi remarquable.



Grâce à la vignette reproduite en couverture de ce numéro, les participants découvrirent facilement dans les environs le château de Nederlo, étape finale du rallye.

Cette demeure ravissante abrita l'une des plus étonnantes aventures dont la fille d'un lignager puisse rêver. Ses actuels propriétaires, Monsieur et Madame Mortier, qui nous reçurent avec grâce et élégance, l'ont restauré de façon délicieuse.

Avant de pouvoir y pénétrer, les lignagers subirent encore l'épreuve de deux ultimes questions :

QUESTION 19 :

Au *xvi*^e siècle vivait ici une très jolie fille des lignages. Qui était-ce ?

REPONSE :

Marie van der Eycken.

QUESTION 20 :

Pourquoi peut-on dire qu'elle fut souverainement féconde ?

REPONSE :

Sa postérité, issue de son mariage avec le margrave Edouard-Fortuné *de Bade*, s'étend à toutes les familles royales et princières d'Europe et notamment à Sa Majesté le Roi.

COMMENTAIRE :

M. et M^{me} H. C. van Parys ont écrit dans les n^{os} 61-62 du bulletin une étude à propos de Marie van der Eycken et de sa descendance. A la suite de quoi nous avons consacré spécialement le n^o 68 à l'ascendance du Roi dans les lignages de Bruxelles, ce dont Sa Majesté nous a remerciés en nous accordant Son haut patronage.

Le manoir de Marie *van der Eycken* est bien mignon, mais ses salons n'ont pas été prévus pour de vastes réunions. Aussi la réception se tint-elle dans une annexe spécialement conçue à cet effet par Monsieur Mortier. Tandis que les participants au rallye se régalaient joyeusement, les organisateurs, MM. François Schoonjans et Baudouin Walckiers, dépouillaient fébrilement les questionnaires.



Proclamation des résultats

La proclamation des résultats ne suscita qu'une seule surprise : heureux ou malheureux, chaque candidat emportait un lot de valeur.

Après la réception Monsieur Mortier consentit à répéter plusieurs fois son rôle de guide pour faire visiter par petits groupes à tous ceux qui le désiraient, le ravissant manoir de Nederlo.



LE 13 JUIN 1977 :

ASSEMBLEE GENERALE ET DINER ANNUEL DES LIGNAGES

Consacrant les liens historiques qui unissent notre association à la ville de Bruxelles, le collège des bourgmestre et échevins nous offre traditionnellement l'hospitalité en la salle maximilienne de ce même hôtel de ville, où jadis les lignages tenaient leurs assemblées. Nous lui en sommes très reconnaissants. Le dîner qui suit l'assemblée générale eut lieu cette fois au premier étage du restaurant *Les Ailes*, rue des Grands Carmes. Comme d'habitude l'ambiance fut très animée et très joyeuse. Partiellement renouvelée chaque année, la fréquentation de ce dîner dépasse toujours la soixantaine de présences. Bien que la date du 13 juin, fixée au moyen-âge, ne convienne pas à nos étudiants en examens, nous avons constaté un glissement vers une moyenne d'âge plus jeune. Dans son allocution d'ouverture, notre président, le comte t'Kint de Roodenbeke signala un record dans l'étalement des générations : la doyenne des participants portait allégrement ses 92 printemps tandis que la cadette annonçait joyeusement ses 22 ans.



LE 7 JUILLET ET LE 1^{er} SEPTEMBRE 1977 :

PARTICIPATION AU CORTEGE DE L'OMMEGANG

Se souciant d'assurer de plus en plus un lien historique entre les personnages du cortège et ceux qui les représentent, la société de l'Ommevang confie à notre association la figuration du groupe du magistrat.

Plusieurs de nos membres se sont dits fort dépités de n'avoir pu obtenir des places pour la sortie de juillet. En effet, dès le premier jour de la réservation, toutes les places étaient vendues à Bruxelles. Il en allait de même dans les agences de voyages étrangères jusqu'aux Etats-Unis.

L'Ommevang ne peut évidemment se jouer à huis clos. Cependant nous étudions la possibilité de bloquer un certain nombre de places pour notre association.

REUNIONS D'ENTRAIDE

Notre local est accessible tous les premiers mardis de chaque mois, de 17 h. 15 à 19 h., sur rendez-vous préalable par téléphone avec le responsable du jour.

Ce local, qui abrite également le fonds de bibliothèque Spelkens, est situé à Woluwé-Saint-Pierre (1150 Bruxelles), avenue Jules César n° 26 (téléphone 771 85 65) ; il est ouvert à tous les membres et candidats-membres désireux d'obtenir des renseignements généalogiques en vue de leur admission éventuelle au sein de notre Association. On pourra également venir y chercher les formulaires relatifs aux demandes d'admission et acheter les médailles frappées aux armes des sept lignages (en vente au prix de 350 Fr. la médaille + 25 Fr. par boîte, avec ristourne de 10 % pour l'achat global des sept médailles).

Ci-dessous les dates des prochaines réunions et les noms des responsables :

- 6 décembre : M. Baudouin Walckiers (771 43 51)
- 8 novembre : M. Paul Leynen (767 30 46)
- 10 janvier : M. Michel Wittock (771 85 36)

Le local risque d'être fermé aux dates et heures mentionnées, si le responsable du jour n'est pas averti au préalable de votre visite.

HERALDIQUE DES FAMILLES LIGNAGERES

LA FAMILLE POOT (suite)

Addenda et corrigenda

A la suite de l'article publié sous ce titre dans le n° 69, page 135, Monsieur Michel de Muysen, membre de notre association, nous apprend que les archives de la famille *Maigret*, relatives aux *Poot*, se trouvent actuellement chez Monsieur *Poot Baudier* à Bruxelles.

Monsieur de Muysen nous signale en outre que S. E. M. François-Augustin *van Steenkiste* (p. 143, note) était gentilhomme de S.S. le Pape Léon XIII. Son mariage avec Marie-Joséphine *Kauffmann* eut lieu à Paris en 1883. (Réf. Annuaire de la Noblesse de France, 1878, pp. 170-171).

D'autre part nous nous rendîmes coupables de distraction en qualifiant Arthur-F. A. J. *van Steenkiste* (p. 143) de chevalier de l'ordre de Joseph II, alors qu'il s'agit évidemment de l'ordre de Léopold II.

Enfin, malgré notre vigilance, quelques coquilles sont sorties de presse. Il y a lieu de lire :

- p. 138 : Marie P. Gaucheret : 1733 au lieu de 1833
- p. 142 : M.J.P. de Boubers de Corbeville au lieu de Courbeville
M.J. Crabbé : 1802 au lieu de 1804
- p. 142 (note) : Ch. J. Poot : 1833 au lieu de 1883
- p. 143 : mariage de G.A. Poot : 5 juin 1920 au lieu de 3 septembre.

EXTRAITS DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JUIN 1977

Admissions

Au cours l'année 1976, le conseil d'administration s'est favorablement prononcé sur les requêtes d'admission des nouveaux membres effectifs suivants, après vérification par notre commission des preuves de leur appartenance à l'un des sept lignages de Bruxelles.

Serhuynghs : Monsieur Henri *Courouble*, ainsi que ses enfants Alain, Patrick, Philippe et Sandrine, du chef de Jean Aerts, seigneur d'Opdorp, admis en 1755.

Monsieur Eric *Halfants*, également du chef de Jean Aerts, seigneur d'Opdorp, admis en 1755.

Le baron de *Voghel*, Monsieur Gaëtan de *Voghel*, Madame Joseph de *Decker de Brandeken*, née de *Voghel*, Mademoiselle Louise de *Voghel* et Mademoiselle Henriette de *Voghel*, du chef de Jean Pipenpoy.

Coudenberg : Le baron Frédégand *Cogels*, le baron Jacques *Cogels*, la révérende sœur Cécile *Cogels* et Monsieur Alain *Cogels*, du chef de Jean-Charles de la Bistrate, admis en 1701.

Monsieur Fernand *van Damme*, du chef de Jean Spijskens, échevin en 1451.

Le chevalier Yves de *Wouters d'Oplinter*, Madame Hervé *Douxchamps*, née de *Wouters d'Oplinter*, Madame Pierre de *Grand Ry*, née de *Wouters d'Oplinter* et ses enfants Geneviève, Isabelle, Béatrice et Benoît, et Monsieur Bernard *Nolf*, tous du chef de Jean-Charles de Bay, admis en 1764.

Sweerts : Madame Jean-Jacques *van Ormelingen*, née Lovens, du chef de Jan van der Balct, inscrit en 1480.

Monsieur Michel de *Muyser*, du chef de François Poot, admis en 1790.

Monsieur Jacques *van Parys*, ainsi que ses enfants Anne-Isabelle, Myriam, Françoise, Michèle, Jacqueline et Patricia, du chef de Jean Clutinc, échevin en 1407.

D'autre part, le Conseil d'administration a également reconnu que les membres effectifs suivants ont complémentaiement établi leur ascendance dans d'autres lignages :

Madame *Dugardyn*, née Pêtre, dans le Steenweeghs, du chef de Jean Halfhuys, échevin en 1464 ; et dans le Serhuyghs, du chef de Gisbert Pipenpoy, inscrit en 1376.

Le baron Frédégand *Cogels*, le baron Jacques *Cogels*, la révérende sœur Cécile *Cogels* et Monsieur Alain *Cogels*, à la fois dans le Roodenbeke, du chef de Frédéric de Marselaer, admis en 1613 dans le Serhuyghs, du chef de Wautier III van der Noot, échevin en 1396 et 1403 ; et dans le Steenweeghs, du chef de Charles de Fourneau, échevin et trésorier, admis en 1580.



Bulletin

Les fascicules 65 à 68 du bulletin ont paru pour l'année 1976.

On y a relevé entre autres :

- les ascendances lignagères de S.M. le Roi ;
- un article sur le cloître de l'Abbaye de la Cambre et les blasons des moniales de sang lignager, par Jean de Launois ;
- la vie à Bruxelles au sein de quelques familles lignagères, suite de cette intéressante chronique familiale établie d'après des documents rassemblés par Madame Charles Cogels sur ses ancêtres, les *van Reynegom*.

Le bulletin a également rendu compte des activités suivantes : l'assemblée générale et le dîner annuel ; la visite de la Maison du Roi, suivie d'un « moules et frites » ; la visite à l'exposition consacrée aux Tapisseries Bruxelloises de la Pré-Renaissance ; les visites du château de Spontin et du château de Crupet.

Après quelques demandes d'explication, le rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents.



Nominations statutaires

A la date de la présente assemblée, viennent à expiration suivant roulement statutaire les mandats d'administrateur de Messieurs Leynen, Braun de ter Meeren, Baudouin Walckiers, Louis de Reus et Michel Wittock.

Le Conseil d'administration propose leur renouvellement, ce qui est entériné par l'assemblée.

D'autre part l'assemblée apprend la nomination de Monsieur Leynen comme vice-président (poste laissé vacant depuis le décès du Dr Spelkens) et celle de Monsieur Michel Wittock comme secrétaire en remplacement de Monsieur Leynen.



COTISATIONS

— à titre individuel :	300 fr.
— pour un ménage :	450 fr.
— pour une famille avec enfants mineurs :	500 fr.
— cotisation à vie individuelle :	4.000 fr.
— jeunes 18-25 ans (sans bulletin) :	150 fr.

Tous paiements de cotisations, d'abonnement, etc. se font au C.C.P. n° 000-0060517-86 de l'Association.

FILIATIONS LIGNAGERES

Un légitime souci d'assurer la conservation, pour eux-mêmes et pour les leurs, de la filiation qui a justifié leur admission dans l'*Association des Descendants des Lignages* de Bruxelles, peut en faire souhaiter à nos Membres la publication.

D'autre part, la mise à la disposition du public de ces filiations facilitera à d'autres personnes la découverte d'ascendances communes leur permettant de se prévaloir elles aussi de la qualité lignagère et d'en obtenir la consécration.

Les filiations publiées reproduiront fidèlement les données du Mémoire Justificatif, tel qu'il a été vérifié et admis par la Commission des preuves et le Conseil d'administration, à l'exclusion de toute donnée étrangère, ainsi que de toute qualification ou titulature sujette à caution.

FILIATION N° 34

SWEERTS

- I. Jan van der BALCT, membre du Sweerts en 1480, × Cathelyne van WACHELGEM.
- II. Ursula van der BALCT × Guillam MATENS.
- III. Anna MATENS × Nicolas GOUBAU.
- IV. Guillam GOUBAU × Agnès EECKHOUT.
- V. Maria GOUBAU × Bernardus van BOSSUYT.
- VI. Maria van BOSSUYT × Stephanus t'KINT.
- VII. Agnès t'KINT × Hubertus MORTGAT, drossart du marquis d'Assche, anobli par patentes du 20 août 1704.
- VIII. Isabelle MORTGAT × Lambert de BURLET, avocat au Grand Conseil de Malines, anobli par patentes du 15 août 1763.
- IX. Lambert-Gérard de BURLET, ° Malines 1739, × Tourinnes-les-Ourdons 1763 Marie-Josèphe de BERNARD.
- X. Gerard-Antoine-Joseph de BURLET, ° Perwez 1772, × Ixelles 1857, × Deixheim 1797 Marie-Gertrude LAUBENHEIMER.
- XI. Prosper-Joseph-Constantin-François de BURLET, ° Perwez 1805, y † 1876, y × 1831 Marie-Joséphine-Eduardine CAPEL.
- XII. Charles-François-Edmond de BURLET, ° Geest-Gérompont 1835, † Perwez 1908, × Mehaigne 1862 Thérèse-Joséphine BERTRAND.
- XIII. Marie-Joséphine-Marguerite de BURLET, ° Perwez 1878, † Hermalle-sous-Argenteau 1959, × Perwez 1900 Charles-Antoine-Joseph-Marie LOVENS.
- XIV. Albert-Louis-Antoine-Marie-Joseph LOVENS, ° Argenteau 1915, × Hermalle-sous-Argenteau 1945 Marie-Madeleine-Antoinette LEMAIRE.
- XV. Brigitte-Marguerite-Marie LOVENS, ° Hermalle-sous-Argenteau 1947, y × 1976 Jean-Jacques van ORMELINGEN.

